



Élevages ovins viande
Zone Centre-est

2023 :
Une campagne
fourragère abondante
mais pas toujours
qualitative



Hiver plutôt
doux



Mise à
l'herbe
tardive



Fin de
printemps
pluvieux



Première coupe fin
avril-début mai
avec des conditions
de récolte difficile –
explosion de la
pousse de l'herbe

Récolte de foin en
quantité mais
souvent de qualité
moyenne



Été sec et
caniculaire



Affouragement
estival dans
certaines zones



Pluies
tardives et
abondantes
en automne



Repousses
d'automne tardives
(peu de volumes
pâturés)

Pour en savoir plus sur les
résultats des fermes Inosys
Réseaux d'élevage :
<https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr>

Conjoncture 2023 : des coûts de production des ateliers ovins viande du centre-est estimés à la hausse

L'estimation du coût de production 2023 est établie à partir d'un panel d'une trentaine de fermes suivies dans le dispositif Inosys Réseaux d'élevage en 2022. Des indices de prix sont appliqués sur les postes de charges et de produits de l'année 2022 (données réelles observées) toutes choses égales par ailleurs. Ils s'appuient sur l'expertise des ingénieurs des Réseaux d'élevage, les tendances nationales issues de l'IPAMPA, des cotations et de données complémentaires.

DES PRIX DE VENTE DES ANIMAUX TOUJOURS À LA HAUSSE

Evolution des prix entre 2022 et 2023

Le cours moyen de l'agneau herbager est en hausse de 5,9 % au-dessus de sa moyenne 2022 et celui des rustiques de 4 %, presque au-delà des 8 € toute l'année. Les volumes d'agneaux commercialisés se sont maintenus au global.

Les cotations des brebis de réforme ont progressé de 5 % pour les animaux en bon état et bien conformés.



(source : équipe régionale INOSYS Réseau d'élevage ovin viande(1))

UNE CAMPAGNE DIFFICILE POUR LES CULTURES DE VENTE



Maïs

-35%



Blé

-30%



Oléagineux

-30%

Source : ARVALIS

Pour les céréales à paille, la campagne 2023 est marquée par des rendements en grain satisfaisants, faibles en qualité, mais des rendements en paille exceptionnels. Toutefois, leur valorisation est en forte baisse pour l'ensemble des cultures par rapport à 2022.

DES FORTES HAUSSES POUR LA MAJORITÉ DES CHARGES (en % entre 2022 et 2023)

Évolution des prix des principaux intrants (source : IPAMPA – INSEE)



Aliments
achetés

-9,0%



Frais véto
et élevage

+5,5%



Engrais
azotés

(juin 22 à mai 23)

+20,3%



Carburant

-8,5%



Fermage

+5,6%



Salaire

+5,4%

Malgré le coup de frein à la hausse, le contexte inflationniste pèse sur la majorité des postes de charges. Les prix des engrais utilisés lors de la campagne 2023 sont impactés par la flambée de l'automne 2022.

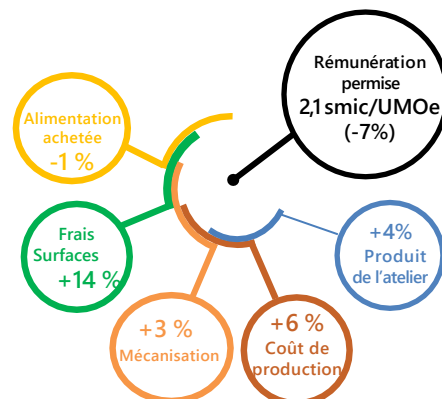
ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DU REVENU DES 3 PRINCIPAUX SYSTÈMES DE PRODUCTION OVINS VIANDE DU CENTRE EST

(Evolution en % entre 2022 et 2023, à partir d'un système technique constant)

Système Ovin-bovin viande en zone herbagère (n=7 fermes)

En 2023, le produit de l'atelier ovin viande s'est amélioré grâce à l'évolution positive des cours observés de l'agneau. Cette embellie est pondérée par la diminution du montant de l'aide ovine, comme dans tous les élevages ovins. Dans le même temps, l'essentiel des charges a subi une hausse impactant fortement les frais de mécanisation. Les charges alimentaires se sont stabilisées à un niveau haut.

Le prix de revient pour atteindre une rémunération de la main-d'œuvre à hauteur de 2 SMIC poursuit sa progression à 8,3 €/kgc carcasse. La rémunération permise est de 2,1 SMIC/UMO à ramener à la main-d'œuvre exploitant affectée à l'atelier ovin viande souvent minoritaire dans ces exploitations (0,4 UMO).

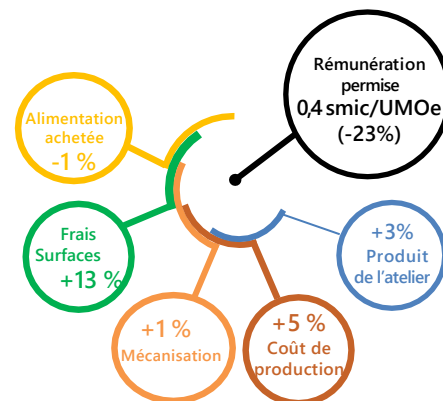


Système ovins-céréales (n=4 fermes)

Après la flambée de 2022, l'IPAMPA ovin viande est resté quasi stable en 2023 mais certains postes comme les engrais ont continué à peser sur la campagne culturale, ou encore certaines charges hors IPAMPA (fermage, salaires). Le coût de production estimé en 2023 serait de 21,7 €/kg carcasse.

Côté charges, la tendance reste globalement à la hausse sur la majorité des postes, se traduisant par un coût de production qui augmente (+5%). Ces systèmes sont notamment pénalisés par la flambée du prix des engrais et des amendements.

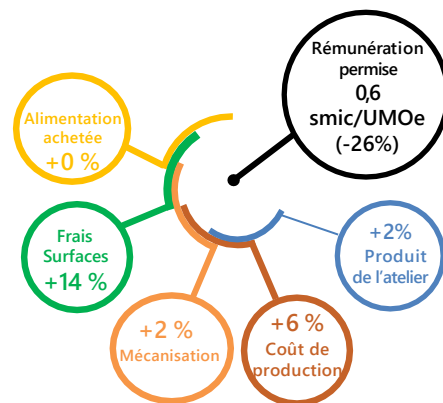
Au final, le prix de revient estimé en 2023 est de 13,8 €/kgc.



Système ovin spécialisé en zone de montagne humide (n=17 fermes)

Le prix de l'agneau est à nouveau en hausse par rapport à 2022 surtout au 4ème trimestre, ce qui est favorable pour ces systèmes. Parallèlement, le coût alimentaire reste stable sous l'effet de la baisse des aliments concentrés, mais avec une hausse du coût des achats de fourrages. En parallèle, ces élevages ont été touchés par l'augmentation des frais d'élevage (+8 %) et d'approvisionnement des surfaces (+14 %).

Dans ce contexte inflationniste, la hausse des produits (+2 %) ne permet pas de couvrir le coût de production (+6 %). Le prix de revient estimé en 2023 est de l'ordre de 12,8 €/kgc contre 11,7 €/kgc en 2022. La rémunération du travail permise est en baisse de -0,2 SMIC/UMO par rapport à 2022.



À noter

La forte hausse des taux d'intérêt en 2023 (+2 points) a freiné les dynamiques d'investissements des éleveurs. De même, dans un contexte inflationniste, et avec du retard dans le versement des aides, ce sont les éleveurs disposant des trésoreries les plus solides qui ont le mieux passé cette année 2023.

Fiche réalisée par : Philippe ALLAIX (CA 42), Agathe CHEVALIER (CRA BFC), Cléane HERNANDEZ (CA 21), Marie MAUCHOSSE (Alysé), Marie MIQUEL (IDELE), Margaux PARTY (CA70) Marine PENON (CRA AURA), Mathilde PERRE (CA 43), Christophe RAINON (CA 58), Marianne RANQUE (CA 89), Gaiane SEYCHAL (CA 63), Laurent SOLAS (CA 71)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mai 2024 - Réf. : 0024311024

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDar) et de la CNE.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Confédération Nationale de l'Élevage

CNE